aucentur
Audit - Commissariat aux Comptes

19-21 rue du Commandant Cousteau
33100 Bordeaux
Tel : 05 56 97 77 76
bordeaux@aucentur.fr

Association FUSION JEUNESSE
132 rue Fondaudège
33000 BORDEAUX

Bordeaux, le 14 mars 2022

Mesdames, Messieurs les membres de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FUSION JEUNESSE relatifs à l'exercice clos 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre association bénéficie de subventions d'exploitation publiques d'une valeur de 353 339 euros comme indiqué au compte de résultat. Nos travaux ont notamment porté sur le respect des dispositions règlementaires relatives à leur traitement comptable ainsi que sur la conformité de leur utilisation. Nos contrôles n'ont pas révélé d'anomalies.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AUCENTUR
Commissaire aux comptes

Laurence VERSAILLE
Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/08/2021 Brut	31/08/2021 Amort. et Dépréc.	31/08/2021 Net	31/08/2020 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 555,37	354,86	1 200,51	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 500,00		5 500,00	1 500,00
	TOTAL (I)	**7 055,37**	**354,86**	**6 700,51**	**1 500,00**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	100 854,14		100 854,14	1 250,00
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	184,06		184,06	840,88
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	70 337,40		70 337,40	117 262,97
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	253,35		253,35	245,00
	TOTAL (II)	**171 628,95**		**171 628,95**	**119 598,85**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**178 684,32**	**354,86**	**178 329,46**	**121 098,85**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			5 500,00	1 500,00
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2021	31/08/2020
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	24 178,85	49 485,26
	Excédent ou déficit de l'exercice	**22 662,95**	**(25 306,41)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**46 841,80**	**24 178,85**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	**46 841,80**	**24 178,85**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 842,67	16 805,76
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	68 204,65	58 555,88
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	50 440,34	21 558,36
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**131 487,66**	**96 920,00**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**178 329,46**	**121 098,85**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	22 662,95	(25 306,41)
(1) Dont à moins d'un an	131 487,66	96 920,00
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2021	31/08/2020
		12 mois	**8 mois**
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	58 874,67	27 666,28
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	353 339,67	149 218,03
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	150,00	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	29 350,00	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		300,00
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	1,24	37,71
	Total des produits d'exploitation	**441 715,58**	**177 222,02**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		2 027,83
	Autres achats et charges externes	139 887,82	45 688,29
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 594,14	3 176,24
	Salaires et traitements	223 509,39	111 753,98
	Charges sociales	83 793,29	42 639,47
	Dotation aux amortissements et dépréciations	354,86	
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	90,33	10,59
	Total des charges d'exploitation	**454 229,83**	**205 296,40**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(12 514,25)**	**(28 074,38)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2021	31/08/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(12 514,25)**	**(28 074,38)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	25,00	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**25,00**	
	RESULTAT FINANCIER	**(25,00)**	
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(12 539,25)**	**(28 074,38)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	59 851,59	2 767,97
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**59 851,59**	**2 767,97**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	24 649,39	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**24 649,39**	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**35 202,20**	**2 767,97**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**501 567,17**	**179 989,99**
	TOTAL DES CHARGES	**478 904,22**	**205 296,40**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**22 662,95**	**(25 306,41)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	35 400,00	
TOTAL	**35 400,00**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	35 400,00	
TOTAL	**35 400,00**	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés selon la règlementation française en vigueur, résultant du règlement ANC 2018-06.

L'Association FUSION JEUNESSE a pour objet de contribuer à la persévérance scolaire, à l'employabilité, à l'orientation et à l'engagement civique des jeunes en implantant des projets d' apprentissage expérientiel innovants qui éveillent les passions des jeunes et créent des liens continus entre les milieux scolaires et la communauté. Nos programmes pédagogiques sont variés et incluent, notamment :

1) Arts : cinéma, productions médiatiques, arts numériques, opéra, jeu théâtral.
2) Science et génie : création de jeux vidéo, robotique, intelligence artificielle.
3) Design : design de mode, design environnemental, design d'exposition.
4) Leadership et entrepreneuriat, et tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement.

L'Association se propose d'atteindre ses objectifs en mettant en œuvre les moyens suivants (liste non limitative) :

1. la vente, habituelle ou occasionnelle, de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet, ou susceptible de contribuer à sa réalisation ;
2. l'organisation d'évènements et de manifestations diverses, le cas échéant la mise en place de bulletins, mémoires, publications, débats, cours et conférences ;
3. la mise en œuvre de toute action judiciaire ou extrajudiciaire utile à l'accomplissement de son objet ; et
4. plus généralement, tous moyens de communication et de promotion utiles et nécessaires à la réalisation de l'objet, ou susceptibles d'y contribuer.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

L'exercic considéré débute le **01/09/2020** et finit le **31/08/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition..

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

- **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- **Produits et charges exceptionnels :**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

- **Engagements de retraite**

Il n'a pas été comptabilisé de provision pour engagement de retraite compte tenu de la pyramide des âges des effectifs et du montant non significatif des engagements.

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Evènements et impacts sur l'activité en raison du Covid-19 :

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur.
L'association a estimé à la date d'arrêté de ses comptes au 31/08/2021, que cet évènement n'a pas eu des conséquences sur son activité. Les impacts liés à la crise sanitaire ne remettent pas en cause la continuité d'exercice des activités de l'Association.

Remboursement frais salariés :

Les salariés sont remboursés des frais qu'ils engagent au cours de leur activité dans l'association. Ce sont essentiellement des remboursements de frais de déplacements et d'abonnements téléphoniques.
Les salariés bénéficient d'une indemnité pour le téléphone en fonction de leur poste et de leur rôle dans l'association FUSION JEUNESSE.
Sans justificatif, il n'y a pas de remboursement de frais.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires figurent au pied du compte de résultat. Elles comprennent les heures de bénévolats mentors interventions (472 heures) et jury (236 heures). Les heures sont valorisées à 50 euros de l'heure.
De ce fait, en 2021, les contributions volontaires s'élèvent à 35 400€.

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 555,37			1 555,37
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**1 555,37**			**1 555,37**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 500,00		4 000,00			5 500,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 500,00**		**4 000,00**			**5 500,00**
	TOTAL	**1 500,00**		**5 555,37**			**7 055,37**

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		354,86		354,86
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**354,86**		**354,86**
	TOTAL		**354,86**		**354,86**

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/08/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	5 500,00	5 500,00	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	100 854,14	100 854,14	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	184,06	184,06	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	253,35	253,35	
	TOTAL DES CREANCES	**106 791,55**	**106 791,55**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/08/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 842,67	12 842,67		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	17 065,06	17 065,06		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 448,78	50 448,78		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	690,81	690,81		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	50 440,34	50 440,34		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**131 487,66**	**131 487,66**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/08/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	49 485,26	(25 306,41)			24 178,85
Excédent ou déficit de l'exercice	(25 306,41)	25 306,41	22 662,95		22 662,95
Situation nette	**24 178,85**		**22 662,95**		**46 841,80**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**24 178,85**		**22 662,95**		**46 841,80**

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**		31/08/2021
Total des produits exceptionnels		**59 851,59**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**59 851,59**
PRODUITS SUR EX. ANTERIEURS	*59 851,59*	
Total des charges exceptionnelles		**24 649,39**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**24 649,39**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	*8 205,73*	
CHARGES EXCEPT. S/EX.ANTERIEURS	*16 443,66*	
Résultat exceptionnel		**35 202,20**

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**253,35**
ASSURANCES N+1		253,35	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**253,35**

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2021
Total des Charges à payer		**21 506**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**9 759**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	*9 759*	
Dettes fiscales et sociales		**11 747**
PROVISION POUR CONGES A PAYER	*7 470*	
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	*406*	
ORG.SOC. CHARGES / CONGES A PAYER	*3 871*	